

Délibération 2020-18-CA P

Séance du 12 mars 2020

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration

Tarifs de reprographie étudiante

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant le jeudi 12 mars 2020 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente aux membres les différents tarifs de reprographie proposés aux étudiants.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs de reprographie proposés aux étudiants selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 27 voix Contre : 0 Abstention : 0

Valenciennes, le 23 mars 2020

Le Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France Professeur Abdelhakim ARTIBA

Conseil d'Administration du 12 mars 2020



Driv LI T

Tarifs reprographie étudiant

IX H. I .
10 €
20€
20€
40 €
15€
40 €
30€
60 €
30 €
1 2 2 4 1 1 3

Paiement uniquement en espèces ou par chèque